



14ème législature

Question N° : 96090	De M. Philippe Le Ray (Les Républicains - Morbihan)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports		Ministère attributaire > Sports
Rubrique >sports	Tête d'analyse >formation	Analyse > école nationale de voile et des sports nautiques. perspectives.
Question publiée au JO le : 24/05/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 06/09/2016 Date de renouvellement : 13/12/2016 Date de renouvellement : 21/03/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, chargé des sports sur le devenir de l'école nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) de Saint-Pierre Quiberon. Créée en 1970 dans un site exceptionnel à l'initiative de Maurice Herzog, haut-commissaire à la jeunesse et aux sports, l'ENVSN avait pour objectifs de former les animateurs de bases nautiques et d'accueillir les équipes de France de voile légère. Depuis quelques années l'activité de l'ENVSN a chuté. Pas moins de cinq directeurs se sont succédé au cours des dix dernières années. Le récent départ de la directrice en poste depuis 2013 a particulièrement surpris les associations fédérées autour de l'ENVSN qui s'interrogent sur les objectifs et la vision stratégique de l'administration pour cette école. Aussi, il lui demande s'il a la volonté de maintenir ce site. Quelle est la stratégie et quels sont les objectifs du ministère vis-à-vis de l'ENVSN de Saint-Pierre Quiberon ? Et enfin, il demande quels sont les scénarios envisagés pour développer son activité.